

Comment mettre en place un financement CPF pour ma formation en langues ?

Qu'est-ce que le CPF ?



Le Compte Personnel de Formation (CPF) est en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2015, en remplacement du DIF (Droit Individuel de Formation).

Le CPF s'inscrit dans la politique de droit à la formation continue, afin de permettre à chacun d'accroître ses compétences pour sécuriser davantage son parcours professionnel.

Qui bénéficie de droits CPF ?

Actuellement, vous pouvez utiliser vos droits CPF si vous êtes :

- Agé de 16 ans et plus (ou jeunes de 15 ans ayant signé un contrat d'apprentissage)
- Salarié sous contrat de travail de droit privé
- A la recherche d'un emploi, inscrit ou non à Pôle Emploi
- Dirigeant exerçant une activité indépendante
- Elus locaux

Chaque année vous accumulez des droits au titre de votre activité professionnelle, exprimés depuis 2019 en euros. Ce montant correspond à votre budget de formation disponible.

Pour les cas cités ci-dessus, vous n'avez pas besoin de demander l'accord de votre employeur si votre formation se déroule en dehors du temps de travail.

Pour les **salariés du secteur public**, ces droits s'expriment en heures, et ils doivent faire demande auprès de leur employeur pour pouvoir utiliser ce budget, que leur formation se déroule pendant ou hors temps de travail.

Comment consulter mes droits CPF ?

Pour cela, il faut d'abord créer votre espace en ligne sur la plateforme CPF :

1. Connectez-vous avec votre numéro de Sécurité Sociale et votre email sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>



2. Cliquez sur « Création de Compte »
3. Remplissez le formulaire
4. Passez le contrôle de sécurité
5. Validez les conditions générales d'utilisation
6. **Votre compte CPF est créé !**

Si votre compte est déjà créé,

1. Cliquez sur « Connexion »
2. Identifiez-vous avec votre numéro de sécurité sociale et mot de passe
3. Allez sur l'onglet « droits », qui affichera votre budget disponible

Pour les salariés du privé à temps plein, leur compte est alimenté à hauteur de 500 euros par an (généralement entre Mars et fin Mai) dans la limite d'un plafond total de 5000 €.

Pour les salariés du privé à temps plein sans aucun diplôme, leur compte est alimenté à hauteur de 800 € par an (généralement entre Mars et fin Mai) dans la limite d'un plafond total de 8000 €.

Pour les indépendants, leur compte est alimenté annuellement de 350 euros.

Pour les élus locaux, la majorité disposent d'un montant disponible de 700 €, alimenté chaque année à hauteur de 400 € par an dans la limite d'un plafond total de 700 €.

Ces montants peuvent cependant varier d'une année sur l'autre, et nous vous conseillons donc de vérifier vos droits avant tout montage de dossier.

Pour quelles actions de formation ?



La liste des formations linguistiques éligibles au CPF peut varier d'une année sur l'autre, et votre centre de formation PHILEAS World est là pour vous conseiller.

Par principe, pour être éligible, **toute formation doit être finalisée par la délivrance d'un certificat**, figurant dans la liste sélectionnée par le Répertoire National des Certifications.

Actuellement les certificats linguistiques éligibles proposés par PHILEAS World incluent :

- TOEIC (Anglais)
- Linguaskill Général et Linguaskill Business (Anglais)
- CLOE (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, FLE)
- Bright Five Star

Rapprochez-vous de votre responsable de centre PHILEAS World pour vérifier les tests de son catalogue.

Comment monter mon dossier CPF ?

Depuis le 25 Octobre 2022 et afin de sécuriser votre demande, il est nécessaire au préalable de créer votre identité numérique la poste en allant sur le site :

<https://lidentitenumérique.laposte.fr/>

Complétez les informations demandées, puis créez votre identité en ligne ou bien en vous rendant dans un bureau de poste proche équipé du matériel nécessaire (liste indiquée sur le site de la Poste).

Prévoyez de finaliser cette étape au moins 48h avant le montage de votre dossier CPF.

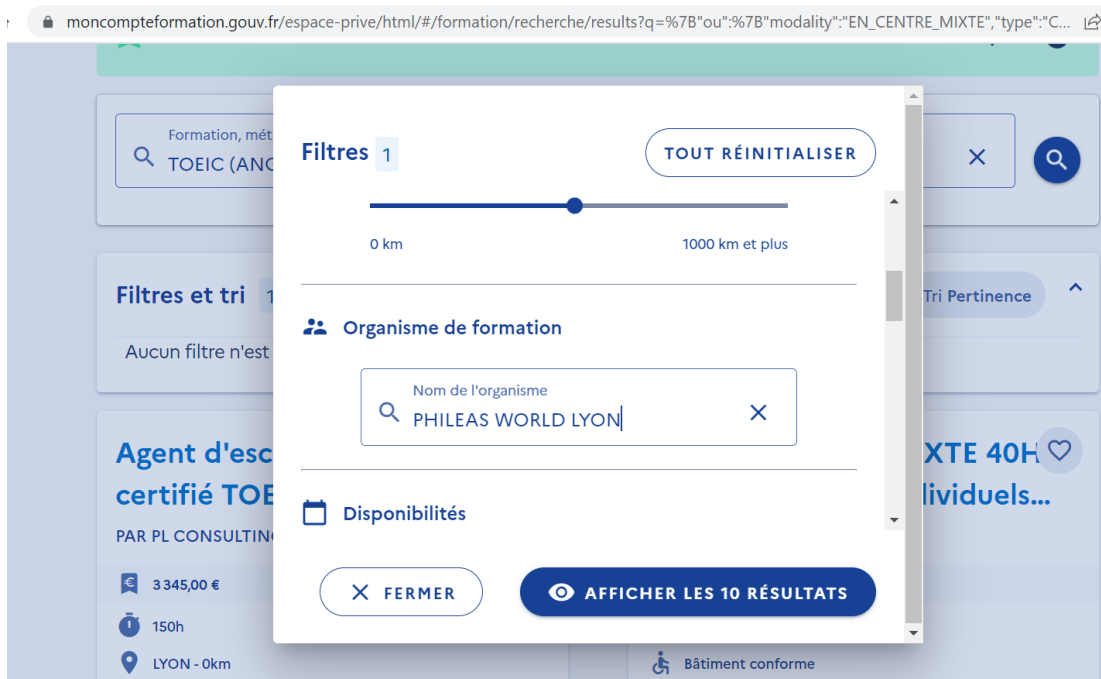
Afin d'optimiser votre apprentissage grâce à une **formation sur-mesure**, nous vous recommandons de suivre les étapes suivantes :

1. Contactez votre responsable de centre PHILEAS World afin de définir avec lui la formation la mieux adaptée à votre niveau, vos objectifs, vos attentes et votre planning, et choisir ensemble le test certifiant qui vous convient
2. Votre responsable de centre vous propose une formation sur-mesure, avec un devis et budget correspondant
3. Il vous envoie un lien pour trouver facilement sur le site CPF la formation la plus proche en terme de valeur
4. Vous réalisez votre demande pour suivre cette formation en cliquant sur « créer mon dossier d'inscription » et complétez toutes les informations requises jusqu'à « j'envoie ma demande d'inscription »
5. Votre responsable de centre reçoit votre demande directement via la plateforme CPF, et vous répond en validant la date de début et de fin de formation, le lieu de formation, et en ajustant si nécessaire le montant et la durée de formation (pour refléter le devis sur-mesure fourni préalablement)

- Vous retournez une 2^{ème} fois sur la plateforme CPF pour accepter l'offre de votre responsable de centre, en allant sur l'onglet « dossiers » puis l'onglet « financement » et complétez les informations requises jusqu'à l'étape « je valide l'utilisation de mes droits pour financer la formation »
- Le financement CPF de votre formation est validé !**

Si vous préférez trouver nos formations par vous-mêmes, c'est aussi possible en suivant les étapes ci-dessous :

- Allez sur « recherche »
- Entrez le nom du test certifiant passé en fin de formation, puis « Formation en centre » et « Localisation » (code postal votre centre de formation local)
- Cliquez sur la loupe à droite
- Allez dans « Filtre »
- Descendez dans le cadre qui s'ouvre pour entrer le nom de l'Organisme de Formation (exemple d'affichage d'écran ci-dessous)



- Cliquez sur « Affichez les X résultats »
- Vous verrez alors s'afficher les différents « packs standards » de formation proposés par votre centre de formation local et qui vous délivrent le test certifiant choisi
- Choisissez le pack qui vous intéresse et complétez les informations requises jusqu'à « j'envoie ma demande d'inscription »

Ensuite la démarche est la même que pour nos offres sur-mesure à partir de l'étape 5.

Si vous souhaitez cependant bénéficier d'une formation vraiment adaptée à votre situation, nous vous recommandons vivement dans un 1^{er} temps de contacter votre responsable de centre PHILEAS World, afin d'obtenir une offre sur-mesure.

Le reste à payer ?

S'il s'avérait que votre budget CPF soit insuffisant pour financer votre formation en langues, votre centre PHILEAS World peut vous proposer de financer le complément en utilisant le crédit d'impôt. Ce système vous permet en effet de récupérer la ½ des frais de formation dans le cadre du service à la personne.

Nous vous conseillons de vous rapprocher de votre responsable de centre PHILEAS World avant de monter votre dossier CPF en ligne pour voir si vous êtes éligible à ce dispositif.